Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 126 (2018)

Artikel: Du Chasselas à Divico : l'évolution de l'encépagement du vignoble

vaudois

Autor: Viret, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-954823

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OLIVIER VIRET

DU CHASSELAS À DIVICO: L'ÉVOLUTION DE L'ENCÉPAGEMENT DU VIGNOBLE VAUDOIS

La vigne a été domestiquée à partir de la plante sauvage et sélectionnée pour la production de raisins. Il est admis aujourd'hui selon Thierry Lacombe¹ que l'espèce *Vitis vinifera* comprend plus de 6000 cépages différents. Toutefois, seul un nombre limité est adapté aux conditions pédoclimatiques d'une région en fonction de ses aptitudes, en particulier de sa précocité. Pour chaque vignoble, il a fallu trouver les variétés dotées d'une bonne productivité et aptes à produire des raisins de qualité. En Suisse, on cultive plus de 250 cépages mais quatre d'entre eux (Chasselas, Pinot Noir, Gamay, Merlot) occupent plus du 70 % de la surface. Cette situation n'est pas une exception mais prévaut dans de nombreuses régions viticoles du monde où quelques cépages seulement couvrent la large majorité des surfaces cultivées.

L'altitude et le relief de la Suisse et du Pays de Vaud en particulier génèrent de multiples microclimats. Plante exigeante en chaleur, la vigne a été implantée dans des parcelles en pente exposées au sud et en particulier sur les coteaux escarpés du Léman à la recherche du rayonnement thermique maximal pour y mûrir le raisin. Dès le Moyen Âge, cette adéquation sol-climat-vigne a permis une occupation optimale du territoire, créant les entités paysagères exceptionnelles que nous admirons encore de nos jours.

Dans ce contexte, que sait-on des cépages que l'on cultivait dans le passé et quelle fut leur évolution au cours du temps? Comment est-on arrivé à l'extrême diversité des variétés autorisées aujourd'hui pour la production de vins d'appellation d'origine contrôlée dans le canton de Vaud (37 cépages blancs et 29 rouges²), alors que le Chasselas a dominé toute l'histoire de la viticulture du Bassin lémanique?

- 1 Thierry Lacombe, *Contribution à l'étude de l'histoire évolutive de la vigne cultivée (Vitis vinifera L.) par l'analyse de la diversité génétique neutre et de gènes d'intérêts*, Montpellier: International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques, (thèse de doctorat), 2012, pp. 13-23.
- 2 Règlement sur les vins vaudois (RVV, 916.125.2). Adopté le 27 mai 2009, entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 État au 1^{er} janvier 2016 (en vigueur).

LES MENTIONS AU COURS DU TEMPS

De manière générale, à l'exception du Registre d'Anniviers en Valais qui mentionne en 1313 la présence de l'Humagne, de la Rèze et d'un cépage rouge, probablement le Rouge du pays ou Cornalin, aucun document n'indique de noms jusqu'à la fin du Moyen Âge³. L'inventaire des cépages cultivés dans le canton de Vaud est très peu documenté jusque vers l'Entre-deux-guerres. Au Moyen Âge, le Gouais (synonyme: Heunisch, Gwäss) était le plus répandu en Europe. Rustique et très productif, il a été remplacé progressivement par des vignes plus qualitatives issues de la sélection de croisements naturels repérés par les viticulteurs au cours du temps et multipliés végétativement par bouturage. Un document de 1778⁴ mentionne les principales espèces de raisins les plus estimés de l'époque, entre autres les « Pineaux » ou « Morillons », les « Chasselas », les « Muscats », les « Corynthes », les « Malvoisies », les « Bourguignons », les «Bourdelais», les «Faumoireaux» ou «Prunelles», les «Meliers», les «Gamets» et les «Gouais». Le premier ouvrage de 1798 du Citoyen Reymondin⁵ dédié à la viticulture «pour servir de direction aux propriétaires de vignes» dans le canton de Vaud reprend ces noms avec quelques nuances orthographiques. Il s'agit à notre connaissance de la première mention de cépages dans ce canton sans indication sur l'importance de chacun d'eux. À cette époque, on produisait du vin blanc et du vin rouge sans davantage de précision.

Au niveau vaudois, le Chasselas s'est rapidement imposé comme le mieux adapté aux conditions pédoclimatiques et a dominé l'histoire de la vigne et du vin jusqu'à nos jours (fig. 1). La crise phylloxérique, le mildiou et l'oïdium ont provoqué dès la fin du XIX^e siècle l'effondrement des surfaces viticoles. Le vignoble vaudois a atteint son étendue maximale entre 1887 (6696 ha⁶) et 1901 (6618 ha) pour ensuite diminuer de 1445 hectares entre 1906 et 1916⁷, puis se stabiliser à partir de 1930 autour des 3700 hectares que nous cultivons aujourd'hui. Cette crise a contraint l'État de Vaud à investir des moyens financiers dans la recherche vitivinicole, dans le but de sauvegarder ce secteur économique menacé. La première étape, dès la création du centre de

- 3 José Vouillamoz, «Encépagement du Valais entre l'époque romaine et le XIXe siècle », in Histoire de la vigne et du vin en Valais: des origines à nos jours, Sierre-Salquenen: Éd. Musée valaisan de la vigne et du vin, 2009, pp. 220-221.
- 4 « Principales espèces de raisins », in Vignes, raisins, vendanges et vins de toutes les qualités du monde, notice tirée du Grand Dictionnaire Encyclopédique, Lausanne: François Grasset, 1778, p. 61.
- 5 Citoyen [Pierre] Reymondin, L'Art du Vigneron, pour servir de direction aux propriétaires de vignes, Lausanne: impr. aux dépends de l'Auteur, 1798, pp. 156-165.
- 6 «Statistique de la récolte du vignoble vaudois en 1887 », in Chronique agricole et viticole du canton de Vaud, première année, nº 5, 10 mai 1888, Organe de l'Institut Agricole de Lausanne, p. 106.
- 7 Victor Jaunin, Le vignoble et les vins vaudois, Lausanne: Éd. Suisse économique, 1920, p. 96.

recherche du Caudoz à Pully en 19168, s'est concentrée sur les hybrides producteurs directs résistants aux maladies fongiques. Cette approche aurait pu révolutionner le travail des vignerons, leur évitant les fastidieux traitements phytosanitaires indispensables contre le mildiou et l'oïdium. Malheureusement, les hybrides interspécifiques, créés en masse en France dès la fin du XIX^e siècle, n'ont pas tenu leurs promesses en termes de qualité des vins. Apparus dans le vignoble à partir de 1930, plus de 160 d'entre eux ont été évalués sur le domaine du Caudoz sans grand succès. Dans les conclusions du rapport de la station viticole cantonale de 1936, il est dit que ces vignes permettent d'obtenir des vins rouges très convenables à bon marché, vu l'absence de traitements anticryptogamiques, à condition de bien choisir les cépages. Seuls le Seibel 1000, le Seibel 5455, également appelé Plantet et l'Oberlin 604 sont retenus. Ils donnent des vins ordinaires aux goûts foxés que certains consommateurs acceptent. Ces cépages très généreux étaient appréciés des vignerons qui ne régulaient pas la charge et pouvaient largement se passer de traitements phytosanitaires. Ils ont connu leur plus grande extension durant la Seconde Guerre mondiale sur l'impulsion des marchands qui craignaient que les importations de vins soient un jour limitées. Ce ne fut pas le cas et dès 1947, les importations ayant repris, la viticulture vaudoise a souffert de méventes, impliquant l'arrachage massif des hybrides 10.

LE CAS PARTICULIER DU CHASSELAS

Selon Henri Rieben¹¹, la culture du Chasselas remonterait au XIII^e siècle. Les récents travaux historico-génétiques de José Vouillamoz semblent confirmer l'origine du Chasselas au carrefour entre la Suisse, la France et l'Italie, très vraisemblablement dans l'Arc lémanique 12. Indépendamment de son origine, le Chasselas était omniprésent dans le canton de Vaud où il recouvrait, en 1893, les 95% des 6600 hectares du vignoble. Les 5% restants étaient composés de «rouges printaniers», correspondant au Pinot Noir et au Gamay, de «Gros Rouge» pour la Mondeuse et de quelques rares plants spéciaux, comme le Sylvaner Vert également appelé Plant du Rhin. Cette même année enregistre

- 8 Olivier Viret et al., « Cent ans de recherche viticole au centre du Caudoz à Pully », in Revue suisse de Viticulture, Arboriculture et Horticulture, 48/5, 2016, pp. 294-301.
- 9 Ernest Chuard, Ferdinand Porchet, Henri Faes, «Vignes greffées et producteurs directs », in Cinquantenaire de la Station viticole de Lausanne, 1886-1936, les origines, les artisans de l'œuvre, Lausanne, 1936, pp. 40-42.
- 10 Jacques Dubois, «Les étapes de l'expérimentation des cépages rouges au Pays de Vaud», in Problèmes de l'encépagement au Pays de Vaud, tirage à part de la Nouvelle Revue de Lausanne, N° 179, 3 août 1950, pp. 19-22.
- 11 Henri Rieben, «La vigne: origine des cépages vaudois», in Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud: les artisans de la prospérité, Lausanne: Éd. 24 heures, 1972, pp. 66-70.
- 12 José Vouillamoz, Claire Arnold, «Étude historico-génétique de l'origine du Chasselas», in Revue suisse de viticulture, Arboriculture et Horticulture, 41/5, 2009, pp. 299-307.

une des plus importantes récoltes du siècle dans le canton de Vaud avec 74 millions de litres 13. À titre comparatif, la moyenne des dix dernières années (2007-2017) de la production vaudoise, tous cépages confondus, est de 27,4 millions de litres. L'année record est 1982 avec 74,8 millions de litres, sur une superficie moyenne de 3'800 hectares.

Dans le cours de viticulture d'Albert Paschoud de 1930¹⁴, le Chasselas ou Fendant se décline sous différents noms avec une référence se rapportant soit au lieu géographique soit aux caractéristiques agronomiques, comme l'indique la liste ci-dessous:

Pour les blancs:

- Le Chasselas, dit Fendant (Roux de Lavaux, Vert de Vinzel ou de La Côte, Rose dit Malvoisie, Grec, etc.)
 - La Blanchette (non Fendant) genre Chasselas vert, moins vigoureux que le Fendant
- Le Sylvaner Vert, dit Plant du Rhin (Petit Rhin à La Côte, Gros Rhin à Lavaux par opposition au Petit grain pour le Riesling, connu aussi sous le nom de Johannisberg)
- Le Plant droit, genre de Chasselas comme la Blanchette qui se distingue par le port érigé de ses sarments
 - Le Lacryma Christi, Chasselas Violet Fendant

Pour les rouges printaniers:

- Famille des Pinots (Pinot Noir Salvagnin, Pinot Noir Cortaillod, Pinot Bleu dit Bordeaux, Pinot Violet dit Plant Robert)
 - Gamay (Rouge de la Loire, Lyonnais, Sainte-Foix, Teinturier Fréau)

Pour les rouges tardifs:

- Gros Rouge (Mondeuse dit aussi Savoyard ou Limberger)
- Portugais Bleu
- Franc Noir de Clémensot

Le Chasselas se déclinait ainsi sous les noms de Blanchette, Fendant roux, Fendant vert, Plant droit, Giclet en relation avec des biotypes différents. À maturité, la baie des Fendants, par exemple, se fend sans laisser s'écouler de jus, contrairement à celle du Giclet ou de la Blanchette qui libère une giclée de jus.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la production vaudoise était très largement dominée par le vin blanc. On se contentait de vendre du «blanc» et du «rouge» pour les rares cuvées de Pinot Noir et de Gamay sans en spécifier les cépages, mais en priorisant l'appellation du lieu de production. En 1847, du Fendant est planté en Valais lors de la constitution du domaine du Mont d'Or à Sion et dès la fin du XIX^e siècle, on découvre

¹³ Paul Gilleron-Duboux, «Le vignoble vaudois et les vins du canton de Vaud», in Victor Jaunin, Le vignoble et les vins vaudois, Lausanne: Éd. Suisse économique, 1920, p. 69.

¹⁴ Albert Paschoud, «Pratique de la reconstitution, 1. Les cépages et le climat», in Cours de viticulture, deuxième année, 1930, pp. 21-22.

qu'il est bien adapté à cette région. On importe alors massivement du canton de Vaud des barbues de type Fendant, nom que le Valais adopte et réserve aux vins issus de Chasselas à partir de 1966 15. Les Vaudois se retrouvent ainsi dépossédés d'un nom qui leur était propre et tentent de vendre le Chasselas du canton sous le nom de Dorin, dénomination dont le succès commercial est resté modeste et qui n'est plus utilisée de nos jours, malgré son ancrage dans la législation viticole vaudoise.

LA DIVERSIFICATION DES CÉPAGES DANS LE CANTON DE VAUD

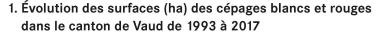
Après la Seconde Guerre mondiale, la Suisse consommait deux fois plus de vins rouges que de vins blancs, situation qui prévaut toujours à l'heure actuelle selon les statistiques fédérales 16. Cette situation a suscité de nombreuses réflexions sur l'encépagement dans le canton de Vaud, à l'exemple du tiré à part de la Nouvelle Revue de Lausanne signé par Jacques Dubois qui analyse la situation dans les années 1950, dominée par le Chasselas, et qui pose les perspectives de la diversification vers des cépages rouges ¹⁷. Entre 1993 et 2017, leur part a passé de 26,2% à 34,5%, celle des blancs et du Chasselas en particulier restant largement majoritaire.

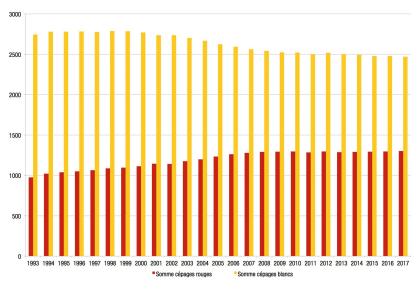
La Station viticole de Pully, connue aujourd'hui sous le nom d'Agroscope, a encouragé dans les années 1950-1960 la diversification de l'encépagement, avec dans un premier temps les variétés rouges traditionnelles comme le Gamay (Lyonnais, Bordeaux, Plant de la Loire, Sainte-Foix, Plant Robert) ou le Pinot Noir (Salvagnin, Cortaillod, Dôle ou Dôlon, Servagnin) pour apporter une réponse à la commercialisation toujours plus difficile des vins blancs de Chasselas. La Mondeuse ou Gros Rouge, cépage de deuxième époque au débourrement tardif et protégé de ce fait du gel de printemps, se diffuse dans le Chablais qui en fait un vin bien apprécié des connaisseurs. On parlait ainsi de la bonne réputation du rouge d'Antagne. Dès 1940, la station viticole de Pully consacre son activité aux rouges européens, délaissant peu à peu les hybrides et ceux d'intérêts secondaires, comme Franc-Noir, Limberger ou Portugais Bleu pour se concentrer sur les sélections Oberlin de Pinot, sur les Gamay du Beaujolais, d'Arcenant, Teinturier de Chaudenay et sur le Merlot qui prenait de l'importance au Tessin. Le principal problème de l'extension de ces variétés de rouges a été la qualité des vins en lien avec leur extrême sensibilité à la pourriture grise, la maîtrise des vinifications en rouge et la maturité des cépages tardifs, comme le Merlot dans les années climatiquement moins

¹⁵ Sabine Carruzzo, «Les Vaudois et le chemin de fer stimulent le commerce», in *Histoire de la vigne et du* vin en Valais: des origines à nos jours, op. cit., p. 247.

¹⁶ L'année viticole 2016, statistiques vitivinicoles, Office fédéral de l'agriculture OFAG, mai 2017.

¹⁷ Jacques Dubois, Problèmes de l'encépagement au Pays de Vaud, tirage à part de la Nouvelle Revue de Lausanne, 1950.

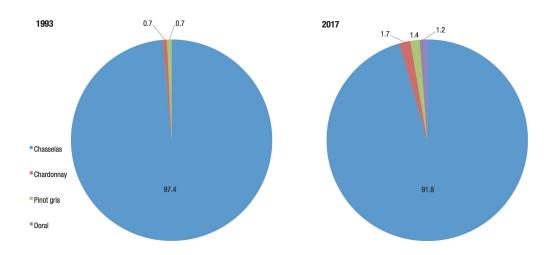




favorables. Le réchauffement climatique observé durant les trente dernières années a permis à ces vignes de deuxième époque de mûrir de manière nettement plus régulière et de fournir d'excellents vins. Le changement climatique est ainsi à l'origine du développement du Merlot qui pointe au cinquième rang des cépages rouges du canton avec 4,4% de la surface (fig. 1), alors qu'il était pratiquement absent dans les années 1990.

Dès 1923, la Station viticole de Pully commence à s'intéresser à la sélection clonale de différents biotypes de Chasselas, conduits essentiellement en taille courte (gobelet) à cette époque, surtout pour en améliorer la régularité de production. Ce projet est également motivé par l'état sanitaire (viroses) préoccupant du vignoble. Dès la fin des années 1940, les premiers clones de Chasselas ont suscité un vif intérêt et ont connu une large diffusion dans le vignoble vaudois. On reprochera par la suite à ces clones bien adaptés à une taille courte d'être trop productifs avec l'amélioration des techniques culturales (nutrition de la vigne, entretien du sol, lutte contre les parasites et adoption de la taille longue). Des prospections sont alors effectuées à large échelle dans les années 1970 sur de vieilles vignes pour sélectionner des types modérément productifs avec des profils œnologiques diversifiés, proposés actuellement dans la filière de certification suisse. Les projets de sélection clonale ne se limitent pas au Chasselas mais ont été étendus au Pinot Noir, au Gamay et aux autres variétés traditionnelles de Suisse. Actuellement, un conservatoire de plus de 1500 têtes de clones pour 17 espèces a pu être constitué à Agroscope Pully. C'est sur ce site qu'existe par exemple le plus important conservatoire de Chasselas au niveau mondial, avec plus de 300 biotypes différents. Un autre conservatoire du Chasselas a été mis en place à Rivaz en 2006 avec 19 biotypes représentatifs, dans le but d'en valoriser la diversité. En 2016, un duplicata de ce conservatoire a été planté au Mont-sur-Rolle.

2. Part des principaux cépages blancs (>20 ha) cultivés dans le canton de Vaud en 1993 et 2017



Les initiatives de groupes de producteurs ont permis de donner des identités nouvelles à des clones de cépages traditionnels liés à l'histoire régionale. C'est le cas du Servagnin, un clone de Pinot Noir dans la région de Morges et du Plant Robert, un clone de Gamay à Cully. La marque Servagnin a été déposée en 1997 à la protection de la propriété intellectuelle limitant son usage à la région de Morges. Ces marques collectives permettent d'attirer la curiosité des consommateurs et sont un important vecteur d'authenticité.

LA CRÉATION DE NOUVEAUX CÉPAGES

À partir de 1965, la création de nouvelles variétés de vigne est lancée par Agroscope Pully. Jusqu'en 1995, ce programme de sélection se consacre aux métis de Vitis vinifera en vue d'obtenir une haute résistance à la pourriture grise, de nouvelles notes gustatives et des vins d'assemblage rouges pour remédier au retrait du droit de coupage avec des vins étrangers, intervenu en 2006. Huit nouveaux cépages issus de ce programme sont homologués depuis 1990 (2 blancs: Charmont et Doral et 6 rouges: Gamaret, Garanoir, Diolinoir, Carminoir, Mara et Galotta). Leur potentiel œnologique élevé et leur plasticité d'adaptation leur ont valu un fulgurant développement dans le vignoble, offrant de nouvelles gammes de vins rouges purs ou d'assemblage (fig. 2). En 2016, les cinq dernières créations (Merello, Gamarello, Cornarello, Cabernello et Nerolo), issus de croisements avec le Gamaret, sont venus enrichir la palette des cépages rouges résistant à la pourriture grise 18. Ce facteur phytosanitaire et qualitatif a été décisif pour

¹⁸ Jean-Laurent Spring et al., « Nouveaux cépages Agroscope: les saveurs du sud », in Revue suisse de Viticulture, Arboriculture, Horticulture, 49/6, 2017, pp. 328-349.

la production, permettant de garantir un état sanitaire irréprochable en absence de traitement contre la pourriture grise et de retarder la date des vendanges pour parfaire la maturité des tanins.

Dès 1996, le programme de création variétale d'Agroscope Pully s'est orienté vers l'obtention de variétés résistant au mildiou et à l'oïdium par hybridation interspécifique classique. Dans une première phase, le Gamaret, géniteur européen (Vitis vinifera) à haut potentiel qualitatif muni d'une exceptionnelle résistance à la pourriture grise, a été croisé avec une large gamme de porteurs de gènes de résistance provenant de vignes sauvages américaines et asiatiques. En 2013, Divico¹⁹, une première espèce rouge, a été homologuée en Suisse soulevant un vif intérêt pour ses caractéristiques de résistance et son potentiel œnologique élevé (fig 2).

STATISTIQUES VITIVINICOLES CANTONALES

Les statistiques vitivinicoles cantonales font référence aux termes «blanc», puis «Dorin» pour le Chasselas, «rouge du pays» (sous-entendu Pinot Noir et Gamay), «blancs spéciaux» et «rouges hybrides» jusqu'en 1978. À partir de 1979, on distingue le Pinot Noir et le Gamay qui représentent, cette année-là, respectivement 17% et 4,5% de la production contre 75% pour le Dorin. Cette situation perdure jusqu'en 1982 où apparaissent les spécialités blanches Pinot Gris, Chardonnay, Sylvaner, Riesling-Sylvaner, Aligoté, Traminer dont les surfaces peinent à se développer (0,8 % de la production en 1982). Pour les cépages rouges, aucune autre mention que Pinot Noir et Gamay ne figure et les hybrides résistants aux maladies fongiques (0,2% de la production de raisins) sont en recul, bien qu'ils n'aient jamais réellement été plantés à large échelle dans le canton. Les autres rouges sont groupés, ne représentant qu'une part infime de la production (0,4% en 1980). Dès 1980, le nom de Dorin disparaît des statistiques cantonales pour être remplacé par celui de Chasselas. Ce n'est que dans les années 1990 que la diversité des cépages rouges se développe avec l'arrivée en 1997 des Gamaret, Garanoir, Diolinoir en 1998, Carminoir en 2006, Galotta en 2009 et Mara en 2012.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le marché du vin dans le deuxième plus grand canton viticole de Suisse, longtemps dominé par le Chasselas, a connu divers rebondissements au cours du temps. La transformation des tendances de consommation a suscité des réflexions sur le choix des cépages. L'évolution vers une consommation totale (vins indigènes et étrangers) plus

¹⁹ Jean-Laurent Spring et al., «Divico, premier cépage résistant aux principales maladies de la vigne sélectionné par Agroscope», in Revue suisse de Viticulture, Arboriculture, Horticulture, 45/5, 2013, pp. 292-305.

importante de vin rouge que de vin blanc ainsi qu'une tendance toujours plus marquée de diminution de la consommation de vins blancs ont provoqué une modification du type de vins produits. La part des cépages rouges dans le canton de Vaud était encore insignifiante à la fin du XIX^e siècle; elle représente aujourd'hui près de 35% de la production. Les 51,6% de vins blancs consommés sont d'origine suisse, alors que pour le vin rouge cette proportion n'est que de 27,2%. Le maintien des parts de marché implique une production de qualité exceptionnelle et des produits originaux, alliant tradition et innovation. Pour le canton de Vaud, le Chasselas restera indéniablement le cépage de prédilection dont l'image pourrait être affinée par la plantation de biotypes plus variés et adaptés au réchauffement climatique. La très large diversité des variétés traditionnelles devrait également être davantage valorisée pour le Pinot Noir et le Gamay. Ce dernier mérite de retrouver ses lettres de noblesse qu'il a partiellement perdues au cours du temps. Les conditions climatiques plus chaudes et la meilleure maîtrise des rendements permettent de produire d'excellents vins de Gamay.

La palette des nouvelles vignes résistant à la pourriture grise et aux autres maladies fongiques est un réel atout dans un contexte de réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Toutes les réflexions sur les cépages du futur doivent intégrer cette notion, sans quoi l'usage des fongicides restera incontournable. À cet égard, le cépage Divico nouvellement créé offre des perspectives pour des vins purs ou d'assemblage et il représente un premier pas vers une viticulture plus écologique et durable. La valorisation des plants traditionnels, en exploitant leur extraordinaire biodiversité, et la création de nouveaux cépages ont contribué au maintien des vignobles dans nos conditions alpines, malgré des frais de production très élevés. L'ouverture du marché du vin et la libéralisation des importations depuis 2001 exercent une forte pression sur la viticulture suisse et vaudoise en particulier. Le choix des cépages est un élément clé pour faire face à la concurrence internationale. Innovation et respect des traditions vitivinicoles ancestrales représentent certainement la voie du futur.